



UNION SYNDICALE DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS FORCE OUVRIÈRE – USD-FO

Paris le 19 janvier 2021 ,

Madame la directrice générale,

Lors de la dernière conférence audio, il a été question de la situation administrative des agents de Roissy au regard de l'interruption partielle du trafic aérien.

Notre organisation a précisé qu'à notre sens le déplacement des agents, que vous prévoyez dans l'intérêt des services, ne peut se faire qu'avec leur consentement (volontariat et desiderata sont les termes qui ont été employés).

Pour l'USD-FO, les intérêts de l'administration et celui des agents sont conciliables avec un peu de bonne volonté des deux côtés. Malheureusement le DI de Roissy vous a certainement produit une proposition visant à instaurer sans concertation le déplacement autoritaire de tous les agents des terminaux 1, 2C et 3.

Les pions vont être déplacés. Cette politique ne semble pas concilier la considération des valeurs de la famille, le bien-être au travail, la prise en compte des facteurs humains en général et les intérêts d'une bonne administration, politique que vous avez toujours défendue dans vos postes précédents.

Les agents des douanes concernés n'ont pas choisi un métier itinérant car ils ont des engagements familiaux, un besoin de stabilité pour certains, des engagements d'ordre matériels et financiers aussi pour d'autres.

Si monsieur le Directeur avait opté pour la solution de déplacer tous les agents en poste à Roissy vers des unités proches de leur résidence familiale nous aurions pu comprendre la volonté d'éviter des trajets exposants à la maladie COVID. Nous aurions pu admettre qu'il avait compris que dans un contexte où les conjointes et conjoints des douaniers ont parfois perdu leur travail suite à la pandémie. Il faisait ainsi le choix de limiter les frais de double résidence. Enfin s'il avait établi son choix de sacrifier certaines unités en fonction des résultats (même si ce critère n'est pas celui que nous prisons le plus), nous aurions pu donner des arguments à nos collègues pour expliquer cette démarche.

A aucun moment depuis le mois de mars, nous n'avons été écouté sur la possibilité d'effectuer des contrôles sur le fret alors que des possibilités de contrôle existent. Ces contrôles viennent tout juste d'être mis en place.

Au lieu de cela, les DI ont été sollicités pour savoir combien d'agents ils pourraient absorber en surveillance afin de muter d'office les agents. Cela ressemble à une vente aux enchères publiques et un marché de dupe.

Qui plus est, il est annoncé que ceci est votre décision. Même si vous devez endosser les mauvaises décisions de vos directeurs celles qui font fi de la valeur humaine ne vous ressemblent en rien.

Vous savez , comme nous, que cette décision qui va contraindre fortement les agents ne peut être que contre-productive.



UNION SYNDICALE DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS FORCE OUVRIÈRE – USD-FO

Aussi je vous demande, Madame la directrice Générale de bien vouloir revoir avec les représentants du personnel comment satisfaire aux exigences d'une activité qui se réduit très significativement et de façon durable (nous l'avons entendu) sans utiliser des méthodes d'un autre temps.

Nous avons des propositions de nature à satisfaire vos contraintes dans le respect des agents. Oui la pandémie est contraignante mais le danger qu'elle laisse planer sur nous tous devrait nous rappeler que nous ne sommes que des hommes et non des « demi-dieux » prêts à remettre en cause fortement les conditions de vie d'autres personnes, de leurs familles, juste pour rendre une copie technocratique froide.

Dans l'urgence, madame la directrice générale, je vous sollicite pour aller vers un remède différent car celui proposé par monsieur le directeur de Roissy est de nature à instaurer de très profonds maux durables.

Dans l'attente de votre réponse, recevez, madame la Directrice Générale l'expression de mes profonds respects.

M.J Catala

Secrétaire Générale

de l'USD FO